



Compte rendu réunion 10 octobre 2011

**Présents :**

- SUD Gilbert LEBRUN, Didier DUPIR, Rémy CHABBOUH, Julien DELETRE, Franck CHENAL
- CGT Sammy DIARRA, Damien DELETRAZ, Frédéric BOURGINE
- UNSA Cédric BREYSSE

Ce jour à 10 heures l'ensemble du personnel du centre de Villefranche s'est réuni aux côtés de leurs représentants syndicaux.

De nombreux points ont été soulevés tant au niveau du management de la hiérarchie du centre que sur la cohabitation avec les sapeurs-pompiers volontaires.

En ce qui concerne le management de la hiérarchie, il apparaît que :

- Les agents subissent une pression permanente de la part de leur direction.
- Des propos diffamatoires pour « vol de matériels » envers les spp du centre qui sont également spv dans l'Ain.
- Des propos diffamatoires pour « vol de ferraille » envers des spp.
- Du chantage sur salaire pour un agent.
- Le blocage de demande de stage d'agents par le chef de centre avec du monnayage.
- Les notations des spp effectuées de façon collégiale en présence du personnel spv qui influe sur les appréciations.
- La validation des plannings des spp de mois en mois contrairement aux autres compagnies, qui sont par trimestre, conformément aux règles du SDIS.
- Le non-respect des règles d'attribution des gardes donnant lieux aux IHTS par l'emploi systématique de spv.

Concernant les sapeurs-pompiers volontaires, les agents ne sont pas réfractaires au statut mais dénoncent des anomalies dans sa mise en place au sein du centre :

- Le problème de territorialité avec des spv qui résident dans l'Ain, des spv qui prennent des gardes postées au centre au détriment de leur centre d'appartenance, des spv qui ne dépendent pas du bon CIS, des spv extérieurs.
- Les spv extérieurs qui doivent comme l'indique le compte-rendu du CA du 25 juin 2010 prendre quelques gardes et de façon ponctuelle alors qu'ils sont présents depuis 8 ans pour certains.
- La validation par la hiérarchie de la demande de ces mêmes spv extérieurs qui sont sous-officiers pour accéder aux fonctions de chef d'agrès au détriment des spp du centre.
- Le positionnement d'officiers spv verrouillés en DP (Disponibilité Programmée) sur le CDG au détriment des officiers professionnels en place sur le centre en fonctionnelle.
- La proposition de la hiérarchie de nommer des adjudants spv au grade de major.

Nous avons rappelé les démarches en cours pour le syndicat SUD au sujet de la territorialité, des spv extérieurs ainsi que sur les CDG.

Les trois syndicats présents ont en accord avec les personnels du centre pris la décision d'alerter le directeur et de le rencontrer au sein du casernement le plus rapidement possible.

Le directeur a été interpellé par l'alerte des syndicats et souhaite rencontrer les personnels le 17 octobre 2011 à 17 heures au CT Villefranche.

L'ensemble du personnel attend le rendez-vous avec le directeur et a été satisfait de l'écoute faite par les syndicats.

Le secrétaire Générale

LEBRUN Gilbert